



Subdivision Administrative Nord

BP 01 – 98860 Koné

Tél : (687) 47.22.36 – Télécopie : (687) 47.24.80

san@nouvelle-caledonie.gouv.fr

Commissaire Délégué
de la République
Jean-Marc BEDIER

Secrétaire Générale
Béatrice TRAVAN

SAN Koné
Chef de site : Atonio ILALIO

Domaines d'actions :

1° Section affaires générales

- missions d'accueil du public et mise en œuvre de la réglementation relative aux armes, à la délivrance de munitions, aux associations, à l'ordre public et aux élections.

3° Développement économique et social

- subventions accordées aux communes au titre du fonds d'équipement et de promotion pour la Nouvelle-Calédonie (FEPNC), du fond intercommunal de péréquation, (FIP) de la dotation globale d'équipement (DGE), ainsi que les dotations accordées aux communes et associations pour les JSD (jeunes stagiaires pour le développement) et CDL (contrat de développement local)

- suivi des contrats de développement conclu entre les communes et la Province Nord.

2° Conseil aux collectivités locales

- application des réglementations.

4° Aide technique aux communes

- positionné sur le champ de l'ingénierie de solidarité, le STAC, intervient principalement en tant que maître d'œuvre (réalisation de projets, aide à la consultation, suivi des travaux) relativement à des travaux d'infrastructures dans les domaines où les prestataires privés sont très peu présents (réalisation de maison communes, aménagement de piste, toilettes publiques, achat de fourniture). Son intervention intègre une forte volonté pédagogique, à la fois d'accompagnement des entreprises et d'aide à la structuration des services communaux